

Bulletin communal d'AIZIER



Dans ce numéro :

Le mot du Maire	3
Administration communale	4
Un peu d'histoire	9
Quoi de neuf à la chapelle Saint-Thomas	13
Manifestations et évènements	15
Informations pratiques	31

Le mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Tout comme vous, je voudrais croire à l'arrivée de l'internet haut débit très prochainement.

D'autant que vous l'avez constaté l'antenne Wimax est posée à la sortie d'Aizier depuis l'été dernier... Depuis, la mise en service de la connexion est suspendue pour des raisons techniques qui elles-mêmes nécessitent des autorisations administratives...

Malgré de nombreuses relances, je ne peux que vous demander de ne pas perdre patience. Nous restons VI.GI.LANTS.

Néanmoins, le conseil municipal s'est réuni 7 fois cette année et a pris plusieurs décisions qui auront, je l'espère, amélioré votre quotidien.

Que ce soit en terme de défense incendie avec la mise en place de bouche incendie, de santé publique avec la pose d'un défibrillateur, de voirie et de cadre de vie avec l'aménagement du pourtour de l'église, la création de l'éclairage public au hameau du Flacq, d'animation avec les décorations de Noël et l'organisation, en partenariat avec le comité des loisirs, d'un cyclo cross...

J'avoue, en toute modestie, avoir une certaine satisfaction et un réel plaisir à accompagner le dynamisme de cette équipe municipale.

Vous ne le percevez peut être pas dans cette énumération mais le montage et l'aboutissement de ces projets ne sont pas aisés. Mais rien n'est facile et tout est possible. C'est pourquoi je forme le voeu pour la nouvelle année de voir se réaliser les projets en cours de réflexion et notamment celui de la valorisation de la chapelle Saint Thomas.

Je vous souhaite, au nom des membres du conseil municipal et du personnel communal, une très bonne nouvelle année et vous donne rendez-vous le samedi 9 janvier à 18h pour la cérémonie des voeux qui sera suivie pour ceux qui le souhaitent d'un buffet et d'une représentation théâtrale des Baladins de la Haule.

Benoît GATINET

Administration communale

Budget primitif 2009 - Section d'investissement

Dépenses

Remboursement d'emprunt	1 950 €
Contrat logiciel informatique	1 110 €
Travaux d'enfouissement des lignes	29 766 €
Travaux d'éclairage public	23 746 €
Bornes à incendie	10 524 €
Achat de matériels (défibrillateur, illuminations de Noël...)	3 476 €
Projet « Valorisation Chapelle Saint-Thomas ».....	592 850 €
Dépenses imprévues	<u>1 000 €</u>
TOTAL	664 422 €

Recettes

Excédent d'investissement de l'exercice 2008	11 082 €
Virement de la section de fonctionnement	200 639 €
Amortissements	1 033 €
Récupération de la TVA	3 500 €
Taxe Locale d'Equipement	0 €
Réserve parlementaire (bornes à incendie).....	2 000 €
Subventions Projet « Valorisation Chapelle Saint-Thomas » :	
• Conseil Général	193 321 €
• Conseil Régional	203 321 €
• Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine	<u>49 526 €</u>
TOTAL	664 422 €

Budget primitif 2009 - Section de fonctionnement

Dépenses

Achat et Services extérieurs	29 453 €
Charges de personnel	34 320 €
Autres charges de gestion courante	12 000 €
Frais de fonctionnement - SIVOS de Brotonne	7 000 €
Aide versée aux familles - Cantine scolaire	1 500 €
Subventions communales	3 681 €
Secours et dots (voyages scolaires, présence verte)	600 €
Virement à la section d'investissement	200 639 €
Amortissements	1 033 €
Intérêts d'emprunts	215 €
Autres charges exceptionnelles	62 131 €
Dépenses imprévues	1 000 €
TOTAL	353 572 €

Recettes

Excédent de fonctionnement de l'exercice 2008	240 365 €
Remboursements sur les charges de personnel	8 500 €
Redevance d'occupation du domaine public	320 €
Locations diverses (salle communale, loyers ...)	12 164 €
Remboursement pour les tranchées EDF/France Telecom	1 500 €
Impôts communaux	20 236 €
Droits de mutation	1 682 €
Dotations versées par l'Etat	60 565 €
Produits financiers	8 240 €
TOTAL	353 572 €

Taux d'imposition

Le conseil municipal décide de reconduire les taux des impôts communaux :

	Base d'imposition	Taux	Produit attendu
Taxe d'habitation	136 943	4,50 %	6 800 €
Taxe foncière / bâti	73 768	15,93 %	12 314 €
Taxe foncière / non bâti	6 081	18,09 %	6 200 €
Taxe professionnelle	15 174	0,00 %	0 €
Total			20 236 €

Subventions communales

Le conseil municipal décide d'allouer les subventions suivantes pour l'année 2009, pour un montant total de 1 700 euros :

Union des Anciens Combattants de Quillebeuf	15.00 €
Association Actions Niger	15.00 €
Croix Rouge Française	15.00 €
Les Papillons Blancs	30.00 €
Amis des monuments et Sites de l'Eure	26.00 €
Fondation du Patrimoine	50.00 €
Sauvegarde du Prieuré Saint-Thomas	230.00 €
Association Saint-Joseph.....	20.00 €
Association des Maires du Canton	77.00 €
Association Récréa'Mômes	60.00 €
Association Sportive Scolaire du Collège de Manneville	60.00 €
Maison Familiale Rurale de Routot	15.00 €
Ecole des Jeunes Sapeurs Pompiers de Routot	15.00 €
FCIC Le Bel Air	200.00 €
Saint-Philbert A.C. Tennis	105.00 €
Club Nautique Risle-Seine de Toutainville	60.00 €
Société de Chasse d'Aizier	200.00 €
Comité de Loisirs	305.00 €
Sauvegarde Animalière de la Risle-S.A.R.S	100.00 €
Divers	102.00 €

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 1 981 € au C.C.A.S.

Enfouissement des lignes EDF-France Télécom

Le Conseil Municipal vous informe que les travaux d'enfouissement des lignes du Flacq, dite Tranche 5, ont été réalisés au mois de novembre 2009.

La prochaine tranche de travaux, route de Vieux-Port sera réalisée en 2010.

Bien sûr, la municipalité participe, comme par le passé, à hauteur de 50% du coût du mètre linéaire de tranchées pour les riverains concernés.

Recensement de la population

En 2010, Aizier fait partie des communes qui seront recensées.

Le recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février 2010. Vous recevrez la visite d'un agent recenseur : Solange DOS SANTOS.

Elle sera munie d'une carte officielle tricolore.

Solange vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. Solange peut vous aider à remplir les questionnaires. Elle les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à Solange, soit les retourner à la mairie d'Aizier ou à la direction régionale de l'Insee.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le samedi 20 février 2010.

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Jeunes français de 16 ans, filles et garçons...

Faites-vous recenser !

Tous les français, filles et garçons, doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile, dès leur 16ème anniversaire et pendant les trois mois suivants. Le recensement est **obligatoire**. Présentez-vous à la mairie avec **le livret de famille de vos parents, votre carte d'identité, un justificatif de domicile et de la 2ème nationalité**.

Il sera délivré une attestation de recensement, indispensable pour l'inscription aux examens (BEP, Baccalauréat, permis de conduire, concours d'état, etc...).

En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche.

Etat civil



Naissance

Chrisley GRENIER

30 août 2009



Mariage

Sylvie MARTIN
et
Billy FONTAINE

22 août 2009



Décès

François SOULET
Jocelyne MARTIN
Robertte GONZALEZ
Luc DEMAEGDT

13 mars 2009
9 mai 2009
12 juin 2009
8 décembre 2009

Le Flacq

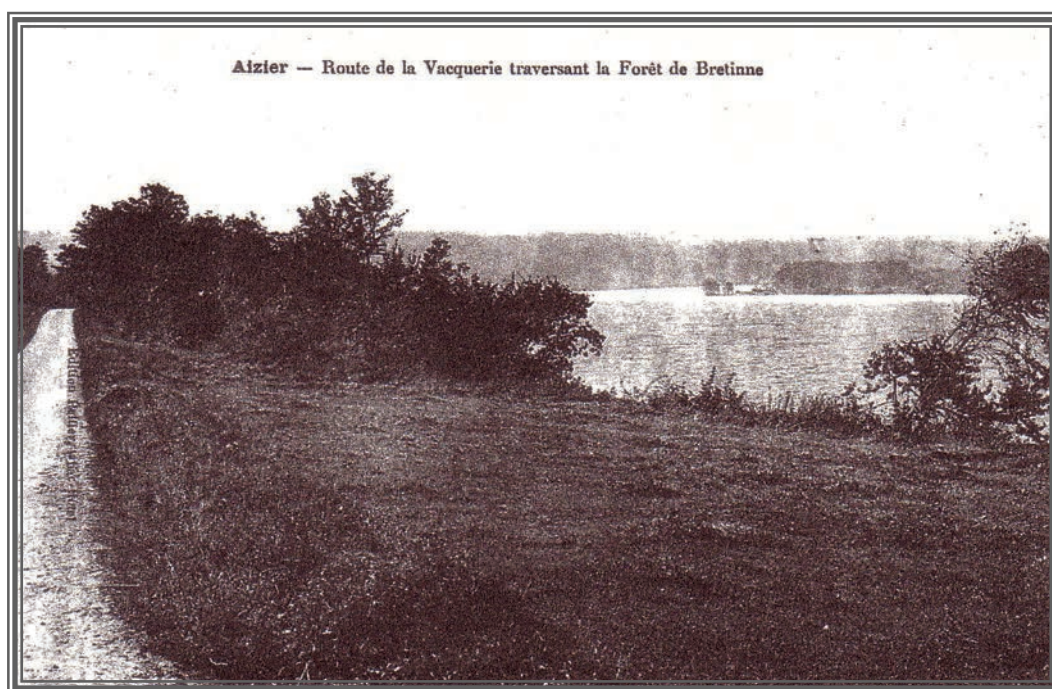
« Boujou tertous, à bétot pis des bobons »

C'est par cette formule de départ que se séparaient les anciens habitants de Vatteville, de la Vacquerie et du Flacq.

Ce salut est si ancien et démodé que sa signification est oubliée depuis le début du 20ème siècle.

Le Flacq, comme la Vacquerie, ne sont que des hameaux coincés entre la Seine et la forêt de Brotonne.

Aizier et Vatteville ont bénéficié de terrains cultivables assez plats permettant des constructions solides et offrant des débouchés vers l'arrière pays.



Carte postale envoyée en 1932.

La vie maritime

La Seine procurait une alimentation saine, facile à pêcher, abondante et gratuite.

Dans les houles, ces creux de rochers où il reste des poissons prisonniers, en marée descendante, l'ébbe, on y trouvait des saumons en abondance, des crevettes, des esturgeons particulièrement appréciés des gaulois. Sur les rives marécageuses pullulaient les anguilles.

Les habitants

Il n'est pas étonnant que depuis les temps préhistoriques, les bords de la Seine furent habités par des hommes comme le prouvent de nombreux silex taillés... Les gaulois et par la suite l'occupation romaine ont laissé des vestiges d'établissements en pierre et des sépultures ainsi que des tumulus et des médailles.

Un hypocauste, découvert au bord de l'eau, fut, par la suite, emporté par les fortes marées.

Le Flacq, hameau d'Aizier ...

Quand cette partie du territoire fut donnée à Rollon et devint la Normandie, Richard II (Carrière petit-fils de Rollon) donna à Aizier, en 1026, à l'abbaye de Fécamp, tandis que Vatteville devint la possession des seigneurs de Meulan.

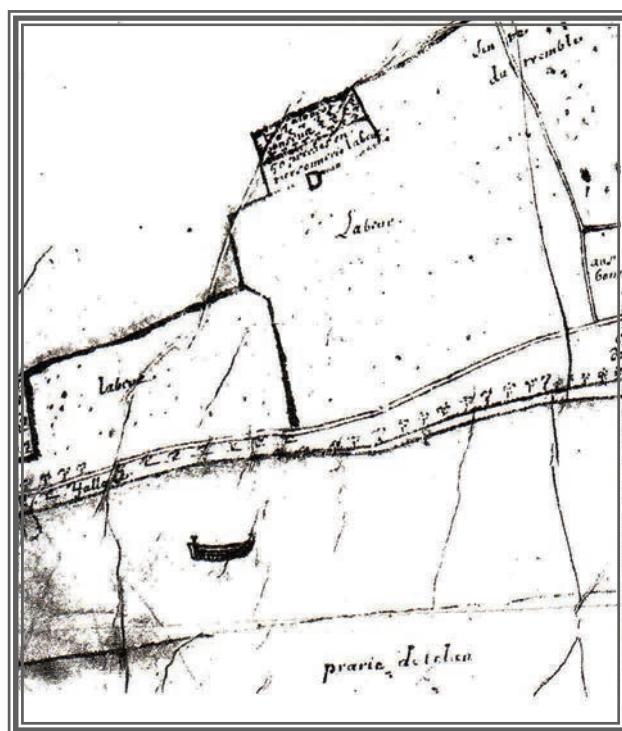
Mais à qui appartiendraient les rives et les terrasses lumineuses dégagées par la Seine quand elle se retirait ?

De nombreux procès eurent lieu.

Un traité fut signé au « Castel de Vatteville » et eut pour témoins les habitants.

On trouve un compte rendu de partages entre Roger, abbé de Fécamp, de Gosselinus d'Aizier et du Comté de Meulan, en présence de sa femme, Elizabeth de Vermandois, nièce du Roi de France.

La limite d'Aizier et de Vatteville fut tracée à la Vacquerie par le chemin rendant à la forêt devenue forêt royale, et matérialisée par le « puits Coquerel ».



Vers 1650, aucune habitation entre la Voie Charrette et le Flacq.

La Vacquerie

Bien que située à peu de distance du Flacq, la Vacquerie fut attribuée à Vatteville.

Elle fut répertoriée sous différents noms : « Val de la Vavaque », Vallée de la vache morte (mortua vacca).

Les rois de France, surtout François 1er, venaient souvent en forêt de Brotonne.

Pour augmenter le plaisir royal, il fut implanté un enclos « la ferme du rut » afin d'y élever le gros gibier destiné aux grandes chasses à courre, sous la responsabilité du « parqueux du Roy ».

L'occupation du sol

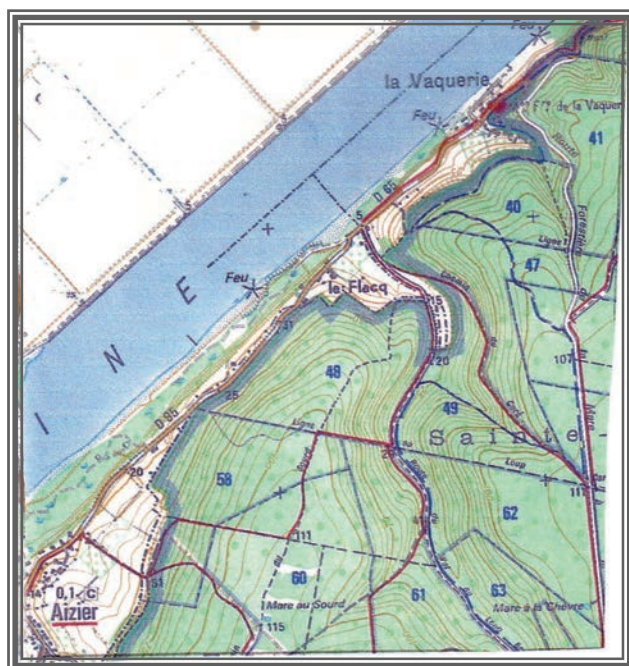


*Plan d'Aizier. Levé et dessiné par G. Duval en 1743.
Le n° 483 est tenu par Jean-Baptiste Boulardier, il est construit de plusieurs bâtiments.*

Sur le plan d'Aizier (1743) et son registre terrier, on trouve le nom des possesseurs de maisons et de terrains. Les principaux habitants de cette époque furent :

- * M. Renault qui est à la limite de Vatteville (n° 479)
 - * Près de la Seine, M. Guérout possède une grande propriété construite en partie et comprenant un pressoir et un four. Ce four devait être une tolérance des moines. Il n'est pas répertorié « four banal » comme celui d'Aizier près de l'église (n° 484 et 485).
 - * Jacques Castel possédait deux bâtiments, un au bord de la Seine et l'autre près de la route (n° 486).
- * Guillaume Chrétien est le plus gros propriétaire terrien d'Aizier (25 pièces au total). Au Flacq, sa parcelle est agricole et sans construction (n° 488).

Sur une ancienne carte datant de 1650 environ, il ne se trouve aucune habitation, ni signe de propriété entre la « sente du tremble » (voie aux charrettes) et le « Vallon du Flacq ». Seule la route d'Aizier à Vatteville est marquée assez près du bord du fleuve. Elle fut partiellement détruite par la force des mascarets et reconstruite plus près de la forêt.



*Carte I.G.N. Forêt de Brotonne n° 3615
1994*

Les activités

Les forestiers étaient nombreux ; les coupes étaient acheminées jusqu'au petit embarcadère à destination de Rouen ou du Havre. Les gros troncs fournissaient du bois de charpente ou servaient à la construction des navires.

Les grosses branches étaient destinées au chauffage.

Les cottrets en hêtre partaient pour Fécamp aux saurisseries de harengs. Le trafic de ce petit port était intense.

La chasse, très réglementée, et malgré les gardes, très fréquentée des braconniers, constituait un apport appréciable en viande.

Le handicap

Le Flacq aurait pu devenir une commune comme beaucoup de villages au bord de Seine. Il y a manqué du terrain agricole pour y établir des petites fermes et des jardins potagers, bases de la vie rurale.

Il n'y avait pas de place pour la construction d'une église, d'une mairie et d'une école, qui sont les bases des villages.

Les enfants venaient à pied à Aizier, par tous les temps et déjeunaient dans la classe ou dans la cour.

Le commerce

On dit qu'un bistrot s'était ouvert au bord de la Seine : il était fréquenté par les bûcherons et les mariniers. Ils y traitaient leurs transactions.

La salle avait été entièrement décorée par un artiste, peintre de passage.

L'avenir

La bicyclette, puis l'automobile, ont considérablement raccourci le temps de distance entre le Flacq et Aizier. Les marchands ambulants ne parcoururent plus les campagnes.

Le bord du fleuve a attiré d'autres habitants amoureux de la Seine et des bateaux.

Le Flacq a gardé son aspect champêtre et forestier, ajoutant son charme à celui d'Aizier.

Ce bout de terrain n'échappe pas à la légende.
Une pierre levée passait sans recouvrir un trésor.
Des apparitions maléfiques gardaient les lieux.
Pour se préserver des tentations de richesse maudite,
et contre les diableries des gardiens du trésor,
cette pierre fut recouverte de terre végétale.
Les apparitions disparurent ... et le rêve aussi !

Quoi de neuf à la chapelle Saint Thomas ?

Par Luc BONNIN

Une campagne de fouilles 2009 réussie à la chapelle Saint-Thomas

Objet d'un programme de fouilles entrepris à partir de 1998 (sous la direction de Marie Cécile Truc, puis de Cécile Niel (CNRS), les investigations archéologiques menées dans la léproserie médiévale rurale de Saint-Thomas d'Aizier révèlent tout un ensemble de structures d'habitat, des voies et de zones funéraires attenantes à la chapelle.



De 1999 à 2003, les fouilles ont permis de comprendre l'organisation et l'évolution de la zone bâtie au cours du Moyen Âge. Dans une première phase (XIII-XV^e siècles), un grand bâtiment en dur comportant vraisemblablement un étage a dû faire office de lieu de vie collectif. Il est ensuite abandonné au cours du XV^e siècle au profit de deux maisons à pans de bois plus petites qui s'implantent sur ses ruines. Comportant respectivement deux et trois pièces, avec four et cheminée, ces maisonnettes seraient plutôt indicatrices d'un mode de vie individuel. Elles sont abandonnées au cours du XVI^e siècle, date à partir de laquelle la léproserie semble être désaffectée.

De 2004 à 2006, toute la zone située au sud de la chapelle et les quelques sépultures qui s'y trouvaient ont pu être dégagées. Parallèlement, plusieurs sondages ont été réalisés aux abords de la chapelle pour étudier les enclos (talus et fossés) et les axes de circulation structurant le site. Des études microtopographiques et documentaires ont permis de proposer un phasage des différents éléments constitutifs du paysage et de l'organisation de la léproserie (enclos, chemins, voie).

Depuis 2007, le décapage des abords sud et est de la chapelle et la fouille complète de cette dernière ont été achevés. Les structures découvertes, (fossés, palissade, murs, foyers) semblent attester que la zone sud (à droite quand on regarde la chapelle) était vouée à une fonction domestique et utilitaire, plutôt qu'à celle d'habitat. Les sépultures y sont peu nombreuses, la plupart d'entre elles se concentrant plutôt dans le secteur au nord de la chapelle (à gauche quand on regarde la chapelle). Vers la fin du Moyen Âge, le chœur et sans doute une partie de la nef de la chapelle sont ravagés par un incendie à la suite duquel est construit - ou reconstruit - l'embranchement du chœur. Dans la nef, un peu plus d'une vingtaine de sépultures ont pu être dégagées.

Durant l'été 2009, la fouille du cimetière, au nord et au nord-est de la chapelle, s'est poursuivie. Le chantier, ouvert à une quinzaine d'étudiants en Histoire et en Archéologie, mais également à des bénévoles provenant d'horizons et de zones géographiques très divers, s'est déroulé dans la bonne humeur et sous un grand soleil pendant tout le mois d'Août. De très nombreuses tombes installées à proximité ou les unes au-dessus des autres ont ainsi pu être dégagées : au moins six niveaux d'inhumations ont été reconnus et une trentaine de fosses reste seulement à fouiller (une ultime campagne de fouille est prévue en août 2010). En fait, depuis 2004, c'est un peu plus de 180 sépultures qui ont été découvertes sur ce site.

Tous les sujets exhumés sont ensuite transférés au laboratoire de Paléanthropologie du Centre de Recherches Archéologiques et Historiques Anciennes et Médiévales de l'université de Caen (CNRS) pour être analysés, mesurés, photographiés... La population inhumée à Aizier est en effet particulièrement intéressante pour l'étude de la lèpre au Moyen Âge, pour connaître la perception de cette maladie et mieux appréhender ses implications sociales (parmi la centaine de squelettes d'ores et déjà étudiés, presque la totalité des individus correspond à des lépreux).

Outre une étude des modes d'inhumation identifiés sur ce site et l'analyse de la répartition des tombes (sélection sur critères d'âges, de sexe ou selon le statut social des défunts), l'analyse des os apporte une foule d'indications sur la vie des défunts (modes de vie, traumatismes, problèmes de santé divers notamment à partir de l'étude de la région bucco-dentaire...).

L'ensemble des sépultures seront inhumées à l'issue de leur analyse dans un caveau.



À l'issue de la campagne 2009, un rebouchage partiel a été réalisé dans la nef et sur une partie du cimetière nord, mais un comblement complet est prévu dans le cadre de la mise en valeur du site une fois la fouille totalement achevée. Cette opération devrait générer de nouvelles plantations, l'aménagement de cheminements piétonniers et la consolidation des murs de la chapelle. Un parcours, sous forme de panneaux explicatifs, a ainsi été réalisé tout autour de la chapelle en 2007. Par ailleurs, un dépliant d'aide à la visite est mis à disposition dans les offices de tourisme alentours et à la mairie.

Cécile Niel

Laboratoire de Paléanthropologie
archéologiques Centre Michel de Bouard
Centre de Recherches Archéologiques et
Historiques Anciennes et Médiévales
CRAHAM - FRE 3119 CNRS-UCBN
Université de Caen Basse-Normandie,
Esplanade de la Paix
14032 Caen Cedex

Marie-Cécile Truc

Institut national de recherches
préventives (INRAP)
38 rue des Dats
51 520 Saint-Martin-sur-le-Pré

Dimanche 14 décembre 2008

Spectacle, goûter de Noël et cadeaux pour tous

Dimanche après-midi, les enfants du village se hâtent en direction de la salle des fêtes, car bientôt des personnages bien mystérieux vont s'animer.

Quel remue-ménage chez les Passiflore ! Noël approche et la famille doit tout préparer: les guirlandes, les gâteaux, le sapin... Partis chercher du houx dans le sous-bois, les cinq enfants Passiflore découvrent un traîneau, un renne et de drôles de lutins ! Les pauvres... ils sont complètement perdus ! Le temps presse, la tournée du père Noël va bientôt commencer. Les jeunes lapins décident de leur venir en aide. Mais chut, c'est un secret ! il ne faut pas réveiller Onésime et tante Zinia... "



A entendre les rires et les commentaires des enfants, les parents, grand-parents, membres du comité et conseillers prirent aussi beaucoup de plaisir à écouter ce merveilleux conte de Noël.

Mirette, entourée de ses personnages Mistouflet Passiflore le lapin, Clarabistouille la sorcière et le petit bonhomme de neige, a réussi la prouesse de nous emmener dans son pays imaginaire. Je dois vous l'avouer, pendant quelques secondes, je suis redevenu le petit garçon que j'étais il n'y a pas si longtemps...

Petits et grands ont participé avec entrain au spectacle comme Hugo qui a dit: "Madame, moi z'aussi ze connaît une zanson, c'est zoli papa Noël..."

Merci à Mirette ou plutôt à Stéphanie GUILLEY, conteuse au Parc, pour sa magnifique interprétation de ce conte.



Après le goûter concocté par le comité, le père Noël en personne fit son entrée au milieu des enfants pour distribuer les cadeaux tant attendus.

Claudine NANTIER, Présidente du comité des loisirs de la commune, profita de l'occasion pour honorer deux anciens membres: Françoise GATINET et Marie ALDERSON. En les plaçant pendant quelques secondes dans la lumière, Claudine voulut mettre en avant le travail accompli dans l'ombre, au service de tous, pendant ces vingt dernières années.



L'ensemble des animateurs de la commune vous souhaite de passer de bonnes fêtes et une bonne année 2009.



Samedi 10 janvier 2009 Les vœux du maire et la galette



Cette traditionnelle cérémonie des vœux est un moment convivial où il est bon de se retrouver, pour dans un premier temps faire le bilan de l'année écoulée et dans un second temps présenter le programme de la nouvelle année.

Après s'être cordialement souhaité les meilleurs vœux, il est temps de tirer les rois et de partager une boisson chaude. Les petits seront, comme toujours, gâtés par le comité des loisirs qui leur offre un petit paquet de chocolat.

Allez, on se donne rendez-vous en janvier 2010 ... et oui déjà !

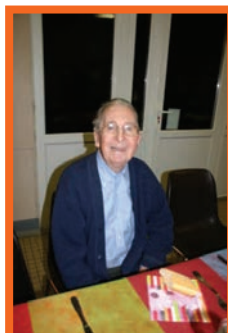


Samedi 14 mars 2009 Bonhomme Hiver

Comme chaque année à la même époque, les enfants se griment et revêtissent leurs costumes d'apparat pour l'occasion. La célébration du « bonhomme hiver » est une tradition à Aizier et une aubaine pour faire la fête. D'ailleurs pas que pour les plus jeunes, n'est ce pas les Nantier, Darcy, Alderson ...

La tradition, chacun désormais la connaît, il s'agit de brûler un bonhomme de paille, superbement confectionné par Sylvaine, Nelly, Claudine et Jean-Pierre, afin de célébrer le passage de l'hiver au printemps. Mais avant d'affronter le vent froid, il s'agit de se restaurer ; cette année c'est un retour aux sources avec une bonne raclette maison concoctée par les membres du comité des loisirs.

Une fois notre bonhomme consommé, la soirée se termine par le partage d'une brioche et d'un verre (ou plusieurs pour les plus frigorifiés) de foutinette.



Vivement mars
prochain ...

Mercredi 20 mai 2009 Aizier et l'archéologie

Une vingtaine de personnes ont pu assister à une conférence sur le thème "Fouilles archéologiques du quai romain". Vestiges se trouvant sur les propriétés de M. Laurent, M. Alexandre et M. Le Prévost ainsi que sur les territoires des communes de Vieux-Port et d'Aizier.

Cette conférence était animée par M. Jimmy Mouchard Docteur en Archéologie - Professeur à l'université de Nantes et archéologue menant les travaux de recherche dans le cadre des activités du Groupe Archéologique du Val de Seine (GAVS) sur cet ouvrage. Les travaux menés depuis 1987 ont été principalement réalisés dans la propriété de M. Laurent. Le but de son intervention était de communiquer l'ensemble des résultats obtenus ainsi que les objectifs à venir des prochaines campagnes de fouilles. Avec deux chantiers de fouilles menés "Chapelle St Thomas" et "Quai Antique", la commune d'Aizier plonge au coeur de son Histoire.

La commune tient à remercier Jimmy Mouchard pour son excellent travail ainsi que pour la qualité de son exposé qui fut dynamique, précis et pédagogiquement abordable pour tous.

Lors des journées du patrimoine 2009 des visites seront organisées par les archéologues afin de faire découvrir au grand public l'étendue du site et de communiquer les résultats des fouilles menés au mois d'août prochain.



Samedi 27 juin 2009 La Saint-Jean



C'est depuis 1982 qu'Aizier a remis à l'honneur cette ancienne tradition qu'est la célébration de la Saint-Jean - fête qui glorifie le passage au solstice d'été.

Une cinquantaine de personnes s'est réunie à la salle communale pour partager le buffet dressé par les membres du comité des loisirs. Vers minuit, tout le monde est parti en procession vers le quai de Seine où fut érigé, plus tôt dans la journée, par les hommes du village, un bûcher haut de 6 mètres. Les enfants avec des lampions illuminèrent la descente vers la Seine.

Le bûcher s'embrasa rapidement, une nuée d'étincelles s'éleva vers le ciel. Une ronde se forma naturellement autour du feu. Eric, notre instituteur, entonna un chant de circonstance et les villageois se mirent à danser. Ainsi se termina cette journée dans l'apothéose du feu de joie.



Une course cycliste dans notre commune

Deux jours seulement après le départ de la Grande Boucle à Monaco, notre petite commune est elle aussi traversée par une course cycliste départementale.

Les concurrents sont des 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégories junior. Les coureurs doivent en débattre sur une boucle de 14 kms (Bourneville - Trouville la Haute - Vieux Port - Aizier) à faire 9 fois. Dès les premiers kilomètres une échappée se détache poursuivie par un peloton d'une quarantaine de coureurs. Heureusement, la chaleur caniculaire des jours précédents a disparu et a laissé la place à un ciel voilé plus propice à l'effort et aux attaques. Au 4^{ème} passage, une bonne averse permet à nos champions de se rafraîchir mais cela ne calme en rien leur ardeur et leur appétit de victoire. Dans la foulée du tour de France, sur le petit écran, les aiziérois se sont rêvés, sur le terrain, supporters d'un peloton certes d'inconnus pour la plupart mais nous offrant un spectacle sportif et populaire de qualité.



Aménagement du pourtour de l'église

Depuis la fin du mois d'avril, des travaux d'amélioration de voirie ont été réalisés à la fois devant le monument aux morts de notre village mais aussi sur les trois axes menant à celui-ci. Aujourd'hui les travaux sont terminés. Nous tenons à remercier la communauté de communes de Quillebeuf-sur-Seine qui était le porteur et le financeur du projet. Après de nombreux témoignages de félicitations de la part des Aizierois, on peut être satisfaits du résultat obtenu qui contribue à l'embellissement et à la valorisation de notre beau village.



Samedi 22 août 2009 Un si joli mariage

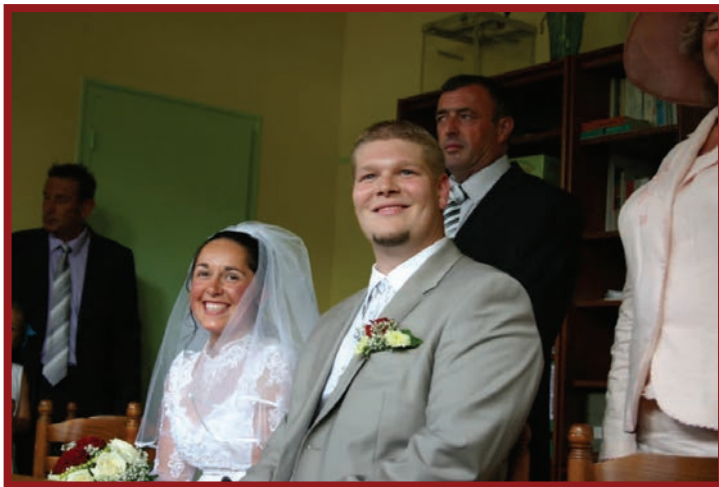
C'est sous un soleil radieux qu'Aizier a marié l'un de ses enfants aujourd'hui.

Fernand MARTIN, maître chaumier, a conduit Sylvie, sa fille, devant Monsieur le Maire.

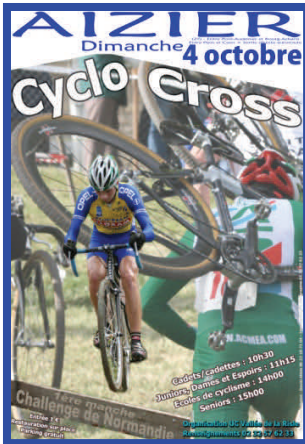
Le futur époux, Billy FONTAINE, originaire de Condé-sur-Risle, est déjà adopté par les Aiziérois.

Benoît GATINET présida la cérémonie entouré des membres du conseil municipal en écharpe pour l'occasion. Fernand ensuite mena sa fille à l'autel pour la célébration religieuse. Un vin d'honneur, organisé par les deux familles, sur le parking de la mairie, fut offert aux nombreuses personnes venues honorer les jeunes mariés.

Nous souhaitons aux jeunes mariés tous nos voeux de bonheur ...



Dimanche 4 octobre 2009 Aizier, fan de la petite reine



En ce beau matin du dimanche 4 octobre 2009, 130 concurrents accompagnés de leurs entourages investissent notre quai de Seine qui, pour l'occasion, est transformé en piste de Cyclo-cross...

En effet, la municipalité et le comité des loisirs ont répondu présents quand Gérard HARNIEH, Président de l'UC Vallée de la Risle, leur a proposé d'organiser une course cycliste à Aizier... C'était il y a quatre semaines.

- "Banco, on y va !" fut la réponse collégiale de l'ensemble des protagonistes.

La tâche fut ardue car l'organisation de la première épreuve du "Challenge régional de Normandie de Cyclo-cross" ne s'improvise pas. Le cahier des charges inscrit dans le règlement de ce championnat est strict. Il faut donc configurer notre quai de Seine de façon à ce qu'il réponde aux exigences de ce dit règlement comme par exemple construire un circuit de 2 kilomètres comprenant des parties techniques, des portions roulantes, mais aussi un tronçon sur route... Pour cela, Gérard et son équipe de bénévoles ont dû construire des petits ponts de bois pour traverser la source en plusieurs endroits afin d'obtenir les 2 kilomètres de tracé obligatoire pour l'homologation de cette course.



La commune et le comité auront en charge la sécurité, l'organisation de la billetterie et de la restauration.

Les premiers à s'élancer sont les cadets, suivis 20 secondes plus tard par les cadettes. Suivront au cours de la journée les juniors, les écoles de cyclisme sur un parcours restreint et les seniors.



Encouragés par un public souvent de passionnés, les coureurs, déchainés, ont animé toutes les courses sans exception. Le spectacle proposé fut sportivement de grande qualité, de plus, se déroulant dans un cadre superbe et sous un soleil qui n'était prévu par personne mais apprécié par chacun.

un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Vous trouverez un reportage sportif complet à l'adresse suivante <http://www.cb2000.fr/concept/jcycyclisme.htm>

Jeudi 15 octobre 2009 Collision entre deux bateaux

Jeudi au petit matin, une péniche baptisée « Tasmanie » transportant 600 tonnes de charbon et un céréalier Turc de 120 mètres nommé « Le Cívra » sont entrés en collision à hauteur d'Aizier.

C'est à cause d'une avarie de barre et d'un épais brouillard que la péniche s'échoua sur la rive droite du fleuve face à notre commune avant de se faire aborder par le céréalier qui descendait la Seine en direction de l'estuaire. Heureusement aucune victime ne fut à déplorer.

Les secours furent en grand nombre et vite sur place pour sécuriser les lieux. On pouvait dénombrer un hélicoptère, une dizaine de véhicules de pompiers, plusieurs voitures de gendarmerie et des plongeurs sauveteurs. Un barrage anti-pollution fut installé pour contenir les éventuelles fuites d'hydrocarbures et la cargaison de charbon de la péniche fut transbordée vers une barge.

A pleine mer, la Seine recouvre complètement l'étrave du navire échoué mais on peut distinctement la voir à marée basse.

Cet événement n'est pas sans faire ressurgir chez les Aiziérois des souvenirs douloureux. Les habitants n'ont pas oublié cette journée du 23 juin 1987 où deux pétroliers sont entrés en collision le Vitoria battant pavillon grec et le Fuyoh-Maru navire japonais. Cette tragédie fit 6 victimes dont un pilote havrais.

Ceci nous rappelle, tristement, que la navigation en Seine est particulièrement dangereuse et qu'elle pardonne rarement les erreurs.



Le Tasmanie



Le Vitoria et
le Fuyoh-Maru

91^{ème} Commémoration du 11 novembre

Aujourd'hui une trentaine de villageois, dont une dizaine d'enfants, se sont réunis devant le monument aux morts de la commune afin d'honorer les hommes du village morts pour la France. Au même instant, le président de la République et la chancelière allemande sont réunis à Paris. Ensemble, ils rendent hommage aux morts et aux combattants de la Grande guerre. La réconciliation franco-allemande et l'Europe ne se sont pas construites sur l'oubli du passé mais grâce à lui. Comme le dit Hubert Falco secrétaire d'état à la défense et aux anciens combattants « le plus bel hommage que nous puissions rendre aujourd'hui aux morts de la Première Guerre mondiale, c'est de construire ce qu'ils espéraient mais qu'ils n'ont pas connu : l'Europe de la réconciliation. L'Europe de la paix ».

D'où l'importance, dans nos petites communes, de la présence à nos côtés, des plus jeunes. Ils sont le gage de la transmission de la mémoire et représentent l'avenir.



Samedi 21 novembre 2009

Repas des Anciens

Le mot d'ordre était clairement indiqué sur la très jolie carte d'invitation confectionnée par Nathalie « Nous vous donnons rendez-vous devant la mairie à 11h30 ». A part Médéric, absent car légèrement souffrant aujourd'hui, l'ensemble des seniors inscrits, une grande partie des membres du conseil municipal et du comité des loisirs de la commune, sans oublier les agents communaux, étaient réunis devant la mairie pour une journée festive en l'honneur de nos anciens.

Le départ en convoi, fut donné par Monsieur le maire vers midi en direction de l'Auberge du Moulin située à Vatteville-la-Rue.

Cette année, le poisson est à l'honneur, en entrée un feuilleté de St Jacques suivi d'un lieu jaune agrémenté d'une divine sauce le tout arrosé d'un blanc qui « en bouche » se révéla riche et élégant.

Autour de 16h00, les convives, joyeux et repus, reprirent la route vers Aizier, pour finir la journée autour d'un pot de l'amitié, offert par le comité des loisirs. Benoît Gatinet remit aux doyens Raymonde Soulet et Michel Darcy un présent d'honneur.

Le maire profita de cet instant pour excuser Claudine Nantier, présidente du comité des loisirs, hospitalisée pour quelques jours et lui souhaiter tous ses voeux de bon rétablissement.

Prochain rendez-vous ... en 2010.



Jeudi 3 décembre 2009 Visite de Madame la Préfète de l'Eure

Monsieur Jean-Pierre Girod, Président du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, a invité Madame Fabienne Buccio, Préfète de l'Eure, ainsi que Monsieur Hamon, sous-préfet de Bernay, et Monsieur Jaumouillie, sous-préfet des Andelys, à venir découvrir notre territoire.

Cette rencontre ayant pour objet de présenter les missions du PnrBSN ainsi que les actions concrètes avec une visite de terrain sur notre commune.

Les actions menées à Aizier sont les suivantes :

- La zone de marais en cours de restauration,*
- Le chantier nature sur les plantes invasives (renoué du Japon),*
- Le nettoyage des Berges de Seine.*

Madame Buccio, ainsi que ses deux collègues ont beaucoup apprécié cette promenade au coeur de notre commune.

Nous tenons à remercier Monsieur Girod pour l'organisation de cette journée et pour avoir choisi comme vitrine du Parc notre commune.



Photo de Sylvie Barray (responsable communication du PNRBSN)

A partir de la gauche : M. Carré représentant le Port Autonome de Rouen, M. Foliot Maire adjoint d'Aizier, M. Jaumouillie sous-préfet des Andelys, M. Girod Président du PNR, Mme Buccio Préfète de l'Eure, M. Madeleine conseiller municipal de Vieux-Port, M. Joubert Vice-président du PNR, M. Hamon sous-préfet de Bernay et Mme Tual Directrice du PNR.

La Préfète et les deux Sous-préfets de l'Eure

en visite dans le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Madame Fabienne Buccio, Préfète du Département de l'Eure depuis le début de l'année 2009 s'est rendue, accompagnée de Jean-Pierre Hamon, sous-Préfet de Bernay et de Philippe Jaumouillie sous-préfet des Andelys dans le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande ce jeudi 3 décembre 2009.

M Girod, Président du Parc, accompagné de quelques élus du Bureau, des représentants de la commune d'Aizier, de Vieux Port et de son équipe devait tout d'abord présenter le réseau des Parcs naturels de France. Il précisait que le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande était le seul en Haute-Normandie. Il rappelait que les missions sont communes à tous les Pnr et qu'il s'agit d'une marque attribuée par l'Etat tous les douze ans.

Après la présentation du fonctionnement et des actions du Parc, Madame Buccio rappelait combien il était important de valoriser l'aide de l'Etat et de l'Europe qui permet de soutenir les actions essentiellement environnementales. Elle indiquait la demande du monde agricole en direction d'une collaboration plus importante avec le Parc. M Girod insistait sur le travail considérable mené par le Parc en matière de mesures agroenvironnementales. En effet, 4200 hectares, sur le territoire du Parc, bénéficient actuellement de ces mesures dans le cadre de contrats d'agriculture et de gestion durable (MATER) et c'est environ 1 million d'Euros qui sont attribuées annuellement dans ce cadre, directement aux agriculteurs.

M Girod précisait enfin qu'il était particulièrement sensible à la visite de Madame la Préfète et de Messieurs les Sous-Préfets. En effet, le Parc est engagé dans la révision de sa charte, et doit donc construire un nouveau projet à l'horizon 2025, partagé avec les élus, les partenaires socio-économiques, les associations, les habitants et les financeurs. Un important travail de concertation est déjà engagé et devrait conduire au renouvellement de la marque Parc naturel régional en 2013.

Pour illustrer les actions menées dans le domaine de la biodiversité, une visite sur le terrain à Aizier était organisée l'après-midi. Le Parc conduit dans le cadre d'un contrat natura 2000 signé en 2009 une gestion qui favorise la diversité des milieux et des espèces. Elle permet de recréer une mosaïque de végétation de prairie sableuse humide –gestion par des chevaux de Camargue, restauration de mare, suivi des espèces- ... En complément le Parc organise des chantiers nature pour lutter contre une plante invasive très présente « la renouée du Japon » à proximité des sources bleues, lieu où le Parc a installé des fascines (barrières de saule tressé) pour limiter l'invasion des déchets déposés par la Seine ainsi qu'un sentier de promenade.

Ensuite une visite du village de Vieux Port a permis à Mme la Préfète de voir concrètement les dégâts occasionnés par la Seine au niveau des berges.

Réalisations 2009



Renseignements pratiques

Permanence de la Mairie

La mairie est ouverte au public tous les **jeudis de 17 heures à 19 heures**.

Lors des permanences, vous y serez accueillis par Nathalie NEDEAU, secrétaire de Mairie et par le Maire, ou son adjoint.

Vous pouvez contacter la mairie par téléphone au **02.32.42.18.40**, ou envoyer un fax à ce même numéro.

Vous pouvez nous écrire, via internet, à l'adresse suivante : **mairie.aizier@wanadoo.fr**.

Retrouvez-nous sur notre site internet de la mairie : **www.aizier.fr**

En cas d'urgence, vous pouvez appeler :

- ◇ M. GATINET, Maire (02 32 56 52 86)
- ou
- ◇ M. FOLIOT, 1er adjoint (02 32 56 44 48)

Comité de Loisirs, dates de fêtes et manifestations

Le samedi 9 janvier 2010

18h00 Les vœux de maire et du conseil municipal,

19h00 Buffet

20h00 Les Baladins de la Haule présenteront 3 pièces d'un acte :

- * On répare la marquise de Pierre Blanck et Jean des Marchennelles
- * Une journée perdue de Camille Désert
- * Les copropriétaires de Gérard Darier

Représentation gratuite pour les habitants d'Aizier

Le samedi 20 mars 2010

- * Bonhomme-Hiver

Location de la salle communale

Si vous souhaitez louer la salle communale d'Aizier pour un vin d'honneur, une soirée ou un week-end, veuillez prendre contact avec Nathalie NEDEAU à la Mairie.

Les poubelles sur le parking du quai de Seine

Nous rappelons à nos chers habitants que les poubelles situées sur le parking du quai de Seine sont réservées aux promeneurs, et non au dépôt des ordures ménagères.

Une plateforme de tri sélectif est à votre disposition à côté de la mairie.

Ce petit geste simple évitera des odeurs fort désagréables, et facilitera la tâche de Solange, notre employée communale.

La déchetterie

⇒ Nouveaux horaires d'hiver du 16/10/2008 au 14/04/2009

Lundi : fermé

Mardi : 9h00-12h30

Mercredi : 14h00-17h00

Jeudi : 9h00-12h30

Vendredi : 14h00-17h00

Samedi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Dimanche : Fermé

⇒ La déchetterie est fermée le Samedi et le Dimanche aux Artisans

⇒ N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile

2010

Calendrier de collecte des déchets ménagers

Aizier
Bourneville
Ste-Croix sur Aizier
Tocqueville
Vieux Port

Janvier							Février							Mars							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	
25	26	27	28	29	30	31								29	30	31					

Avril							Mai							Juin							Juillet						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4					1	2	1	2	3	4	5	6				1	2	3	4		
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	26	27	28	29	30	31							



Contact :

Tel. : 02 32 57 52 02

Courriel :

cdc.quillebeuf@wanadoo.fr

Attention !

- Ne pas mettre d'ordures ménagères dans le tri sélectif.
- Ne pas mettre de déchets verts, gravats ou encombrants dans les ordures ménagères.

Le calendrier tient compte des jours fériés. Veillez à sortir votre bac ou vos sacs la veille au soir.

- Collecte des ordures ménagères
- Collecte du tri sélectif



QUILLEBEUF groupe 5

2010

Calendrier de collecte des déchets ménagers

Aout							Septembre							Octobre							Novembre							Décembre							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
						1				1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	25	26	27	28	29	30	31	29	30	27	28	29	30	31											



TRI SELECTIF : mode d'emploi



Journaux/magazines



Emballages en carton et briques alimentaires



Sacs et emballages plastiques



Bouteilles et flacons plastiques y compris bouteilles d'huile



Aérosols, bidons et boîtes métalliques



QUILLEBEUF groupe 5

